

**CONCOURS INTER-RÉGIONAL DE FROMAGES DE CHÈVRE A.O.P.
ET DES FROMAGES FERMIERS CHÈVRE - VACHE - BREBIS**

Le Dimanche 05 juin 2022

Extrait du règlement

Article 15

Catégories admises à concourir

Fromages frais

1 ^{ère}	Catégorie :	Fromage frais en faisselle et en pot avec lactosérum.
2 ^{ème}	Catégorie :	Fromage frais démoulé non salé
3 ^{ème}	Catégorie :	Fromage frais démoulé salé, moins de 5 jours après le démoulage

Appellations d'origine contrôlée ou protégée

4 ^{ème}	Catégorie :	Chabichou du Poitou
5 ^{ème}	Catégorie :	Crottin de Chavignol
6 ^{ème}	Catégorie :	Poulligny Saint Pierre
7 ^{ème}	Catégorie :	Sainte-Maure de Touraine
8 ^{ème}	Catégorie :	Valençay
9 ^{ème}	Catégorie :	Selles sur Cher
10 ^{ème}	Catégorie :	Chevrotin des Aravis
11 ^{ème}	Catégorie :	Pélardon
12 ^{ème}	Catégorie :	Banon
13 ^{ème}	Catégorie :	Rocamadour
14 ^{ème}	Catégorie :	Picodon de la Drôme et de l'Ardèche
15 ^{ème}	Catégorie :	Le Mâconnais
16 ^{ème}	Catégorie :	Le Charolais
17 ^{ème}	Catégorie :	La Rigotte de Condrieu

Fromages en demande de reconnaissance

18 ^{ème}	Catégorie :	Mothais sur Feuille
-------------------	-------------	---------------------

Fromages définis

19 ^{ème}	Catégorie :	Le Cabécou du Périgord
20 ^{ème}	Catégorie :	Crottin
21 ^{ème}	Catégorie :	Sainte-Maure (bûche) sans paille
22 ^{ème}	Catégorie :	Pyramide
23 ^{ème}	Catégorie :	Chabichou ou Chabis ou Autres

Autres fromages et spécialités

24 ^{ème}	Catégorie :	Pâte pressée non cuite
25 ^{ème}	Catégorie :	Spécialités et préparations à partir de lait de chèvre
26 ^{ème}	Catégorie :	Yaourt au lait de chèvre nature
27 ^{ème}	Catégorie :	Yaourt au lait de chèvre aromatisé
28 ^{ème}	Catégorie :	Spécialités et préparations à partir de lait de brebis ou de vache

Autres formes

29 ^{ème}	Catégorie :	Fromage au lait de chèvre
30 ^{ème}	Catégorie :	Fromage au lait de vache
31 ^{ème}	Catégorie :	Fromage au lait de brebis

Fromages au lait chèvre « BIO »

32 ^{ème}	Catégorie :	Pâte lactique affinée
-------------------	-------------	-----------------------

Article 16 : le présent règlement est déposé chez Maître MULLET Stéphanie huissier de justice 30 route de Sepmes 37800 SAINTE MAURE DE TOURAINE

Fait à Sainte Maure de Touraine, le 19 avril 2022

Jean MEUNIER
Président du Comité de Foire